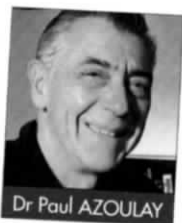


ÉDITO

Référendum professionnel Que pensez-vous de la CCAM ?



Dr Paul AZOULAY

Entre critiques et encouragements, les réponses montrent à quel point la profession est divisée, multiforme et sans la moindre unité pour lutter efficacement pour son avenir. En effet, certains nous ont bien fait comprendre que le référendum était orienté et politiquement incorrect. Pour d'autres, il a été révélateur du profond « mal-être » des praticiens et de leur équipe.

Notre volonté était de faire réagir ceux qui habituellement ne prennent pas part aux débats, et aussi de faire le point sur la « température moyenne » de notre profession. Car entre ceux qui ne réagissent jamais et ceux qui ont des responsabilités, le fossé était en train de se creuser de plus en plus.

Le malaise est même encore plus grave en termes d'image véhiculée par les médias. On veut nous faire croire que nous exerçons un métier courant et que nous gagnons trop par rapport aux « autres ». Mais les autres ont-ils capacité à soulager et à soigner leurs prochains ? On fait fi de cette responsabilité, on ne regarde que les chiffres et on oublie l'importance des thérapeutes.

En dehors des réponses aux questions, beaucoup ont laissé des commentaires libres ajoutés au questionnaire, qui complètent bien les résultats statistiques. Ce qui est important à retenir, c'est le vrai « ras-le-bol » de la plus grande partie, même s'ils n'ont « pas tout compris ». Ce que ceux-là voient, c'est un exercice plus contraignant, plus « fliqué », trop administratif et de moins en moins humain.

On sent également une grande envie de voir la profession se mobiliser tout entière et trouver, en concertation avec toutes les parties, les bonnes solutions. Et si parfois certaines réponses ressemblent à un règlement de compte avec les instances syndicales et ordinales, ce qui importe est que ces instances se rendent bien à l'évidence de la grogne qui s'installe et retrouvent avec ces contestataires les meilleures solutions pour apporter le meilleur service aux patients sans lesquels nous ne serions rien. C'est sur l'amélioration de ce service qu'il faut réfléchir tout en maintenant une qualité relationnelle et une équité financière. Nous devons nous mobiliser pour trouver le meilleur chemin !

RÉSULTATS

Si les principes de la CCAM étaient connus à 80% au 1^{er} juin, seuls 54% des praticiens avaient eu une formation sur les nouvelles cotations, et seulement 35% des systèmes informatiques avaient été adaptés. Par conséquent, seuls 15% des dentistes se disaient prêts à la bascule NGAP-CCAM au 1^{er} juin.

Le rejet de la CCAM et de la manière dont elle a été négociée et acceptée par les syndicats est largement majoritaire :

« Fallait-il accepter le passage à la CCAM ? » non à 74%, annulation souhaitée à 79%.

« Fallait-il accepter de participer aux négociations syndicales ? » oui à 75%.

« Il est souvent rappelé que l'on n'avait pas le choix et qu'il fallait signer car autrement les décisions auraient été encore plus défavorables. Êtes-vous d'accord avec ce principe ? » non à 89%.

« Est-il acceptable que la CCAM ne prévoit toujours pas d'augmentation substantielle de nos tarifs de soins ? » non à 93%.

Et la position par rapport aux syndicats est mitigée : si 57% des répondants sont syndiqués, et que 50% affirment vouloir continuer à l'être, seuls 20% font à présent confiance aux syndicats pour améliorer les conditions de travail et obtenir une augmentation des tarifs ; une exigence de transparence est indéniable puisque 93% des répondants pensent qu'il faut publier les comptes des syndicats et 91% qu'il faut connaître les indemnités perçues par les représentants syndicaux.

Le devis conventionnel :

Le devis conventionnel est rejeté par 90% des répondants, tout comme l'obligation de

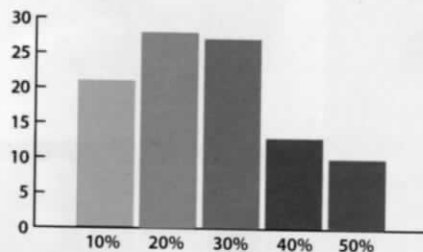
mentionner le prix d'achat et le prix de revient prothétique à 93%. Les 2/3 des répondants envisagent de communiquer sur le coût de revient des soins.

Les mutuelles :

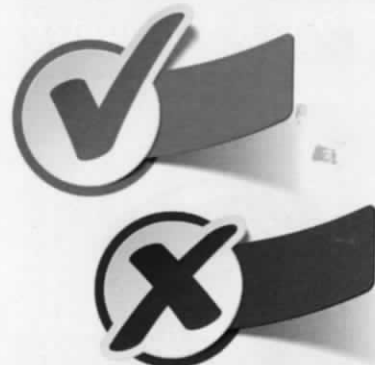
30% des répondants ont déjà signé un accord de pratique tarifaire avec une mutuelle, et 11% pensent le faire dans les mois qui viennent. Mais l'écrasante majorité (96%) ne trouve pas normal qu'une mutuelle puisse pratiquer des remboursements différentiels à ses adhérents en fonction du praticien choisi (à cotisation identique) ni (99%) qu'elle impose ses tarifs de prothèse.

A la question « Avez-vous déjà constaté des détournements de patients organisés par une mutuelle au stade de la prothèse ? » la réponse est oui à 78%.

À la question « Par rapport à un tarif moyen de 250€ l'inlay-core et 450€ la couronne céramique, à combien estimez-vous votre perte de revenus ? », 55% l'estiment en 20% et 30%.



- 21% des sondés estiment avoir perdu 10% de revenus
- 28% des sondés estiment avoir perdu 20% de revenus
- 27% des sondés estiment avoir perdu 30% de revenus
- 13% des sondés estiment avoir perdu 40% de revenus
- 10% des sondés estiment avoir perdu 50% de revenus



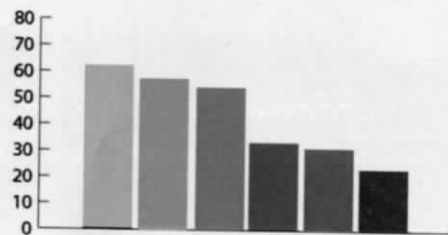
© Black / palinova

Par ailleurs, 93% des répondants refusent de pratiquer le tiers payant généralisé et craignent à 73% l'application à terme de lettres clés flottantes.

L'avenir :

94% des répondants estiment que leurs conditions d'exercice se sont détériorées ces 10 dernières années, et seuls 14% envisagent leur avenir professionnel avec sérénité.

Pour l'avenir, ils pensent compenser les évolutions qui s'annoncent par :



- Des soins et des actes hors CCAM pour 62%
- Une réduction des investissements pour 57%
- Une réduction du coût des achats de matériel et consommables pour 54%
- Moins travailler et réduire leur train de vie pour 33%
- Une spécialisation pour 31%
- Plus travailler pour compenser la perte pour 23%

VOS RÉACTIONS

Le référendum professionnel sur la CCAM paru dans le n°129 de Dentoscope a interpellé nos lecteurs, puisque plus de 1200 d'entre eux nous ont répondu. Voici un florilège des commentaires libres ajoutés au questionnaire, qui complètent les résultats statistiques.

I • Une charge en règle contre les instances, les syndicats et la CNSD

« Je compte que cela favorise une plus grande participation aux prochaines élections et un vote sanction massif contre le CNSD qui a laissé les mutuelles nous déposséder de notre libéralisme. »

« Avenir bien sombre tant que la CNSD en aura les rênes... »

« Les changements qui sont prévus sont très défavorables à notre profession. Que font nos syndicats ? »

« La CNSD sous couvert de défendre la profession l'enterre et livre le marché de la santé aux mutuelles qui se frottent les mains. »

« La CNSD n'est plus représentative de la majorité des chirurgiens-dentistes. C'est une honte d'avoir signé en l'état. »

« Le silence du conseil de l'Ordre est consternant. À quoi servent les sommes colossales que nous lui versons ? À quoi sert-il tout simplement ? »

« La CNSD a amené la profession dans une impasse, il faudrait que ses adhérents aient le courage de faire opposition à sa direction et les démissionne comme ce fut le cas pour les médecins il y a quelques années. Nous allons devenir les esclaves du système de santé à la française, tout gratuit pour tout le monde avec les inconvénients du libéral... merci la CNSD. Il faudrait chercher à savoir à qui cela profite ! Et se

mobiliser avant qu'il ne soit trop tard. L'exercice isolé des praticiens a atteint sa limite, il faut qu'ils se réveillent et se regroupent. »

« Comment la "con-fédération" (en deux mots...) peut-elle accepter que notre profession devienne la seule en France (voire même au monde) à devoir donner le coût d'achat de ses prestations ? Avons-nous déjà vu le boulanger donner le coût d'achat de la farine, le plombier celui du tube de cuivre, etc. ? La seule explication possible est que les signataires ont été payés pour le faire, pour vendre la profession... »

« Pour améliorer l'avenir de la profession il faut empêcher qu'un seul syndicat puisse plonger toute la profession dans l'embarras, une double signature doit être obligatoire pour engendrer de vraies négociations. »

« Le projet qui consiste à donner un rôle prépondérant à la CNP (commission mixte paritaire) et donc au seul syndicat signataire de la convention ne va pas dans le sens d'une plus grande écoute de la profession mais seulement pour asseoir un peu plus l'hégémonie de la CNSD sans réel contre-pouvoir, et surtout fait disparaître tout intérêt aux élections professionnelles »

« Je fais confiance à un syndicat (FSDL) pour nous défendre mais hélas il est minoritaire

pour l'instant. »

« Le devis conventionnel est un scandale à lui seul et rien ne pouvait justifier que la CNSD signe une telle convention ! »

II • Les mutuelles inquiètent

« Les réformes actuelles vont dans le sens de la destruction du système de santé et du système libéral au profit d'une administration pléthorique et des dites mutuelles, usines à pognon. »

« Unis, nous n'avons rien à craindre des mutuelles, si nous restons isolés, le pire est à craindre. »

« Le conflit d'intérêts loi mutuelle obligatoire pour toutes les entreprises + nouvelle taxe sur les contrats de mutuelles me semble évident et est à gerber. »

« La signature de pratique tarifaire avec les mutuelles sera peut-être notre seule chance de ne pas voir fuir nos patients. Quelle horreur de se voir obligé de le faire... »

« Il faut dénoncer l'hypocrisie des mutuelles dont le seul objectif est d'augmenter leur chiffre d'affaires sur le dos des assurés et des praticiens ! »

III • Des praticiens désabusés...

« Devant ces faits, je songe sérieusement à quitter la France pour exercer mon métier en toute indépendance et comme je le souhaite. »

« Je viens de me lancer dans un exercice libéral

dentiste déjà implanté. Je regrette amèrement mon investissement, je ne vois aucun avenir pour la médecine en France, dès que j'aurais une occasion de partir dans un pays qui considère et valorise ma profession à tous points de vue je partirai. Je suis dégoûté et écoeuré par la direction prise par le système français, après 7 ans d'études je regrette tellement... »

« Soulagé de partir vite à la retraite... »

« Déstabilisé, scandalisé, démotivé »

« On sent que les décisions gouvernementales tirent vers le bas la qualité des soins que l'on peut proposer aux patients. Nous avons un métier passionnant, avec des possibilités techniques extraordinaires pour une qualité de soins associé à un bien-être et pour le patient et pour le praticien. Malheureusement cela a un coût et les instances décisionnaires n'en tiennent pas compte. Mais, se feraient-elles, elles-mêmes, soigner dans une mutuelle ? Est-ce que ce qui est bien pour les autres est bien pour moi ? Vive les politiques ! »

« Investir, se former, améliorer sa pratique et les services aux patients pour être montré du doigt par les médias et les dirigeants comme des profiteurs limite malhonnêtes ! En voyant ses revenus baisser. La motivation est parfois difficile à trouver pour travailler alors que la volonté de se battre, elle, se fait sentir... »

« Il faudra faire des aménagements stratégiques pour s'en sortir, adresser le plus possible à des spécialistes pour tout travail à perte, soins des enfants, endo si pas de prothèse, etc.

Cela génère une dentisterie à plusieurs vitesses, cela se fera au détriment de la population qui

III • Des praticiens désabusés... (suite)

la qualité de soins qui correspondra à leurs rétributions, le libéral isolé qui veut travailler selon les données acquises de la science ne pourra plus faire face à ses charges, il a et aura de plus en plus de charges administratives et autres qui primeront sur le métier de thérapeute ; tout cela finira par le dégoûter.

Il y aura de moins en moins de dentistes, mais ils seront compensés par les Roumains et autres mais pour un temps seulement car ils se rendront vite compte de la situation et préféreront finalement aller dans un autre pays, ce système est mis en place par des gens qui ne connaissent pas les réalités de notre métier, ne voient que le côté déficit de la Sécu dont nous ne sommes pas responsables, nous pointent du doigt y compris médiatiquement. Mais nous sommes des humains

qui soignons des humains, nous ne sommes pas des robots et on aura toujours besoin de nous. Tout cela est très dommageable car il y aura une adaptation qui se fera malheureusement au détriment de la population qui subit l'hypocrisie de nos politiques démagogiques intéressés par le pouvoir et ce qui va avec. »

« Ce métier me pèse de plus en plus. J'ai parfois honte de mes décisions thérapeutiques en raison de l'impossibilité de conjuguer l'intérêt du patient avec la rentabilité du cabinet.

Les soins à perte me sont insupportables et il m'arrive de ne pas faire ces soins. J'ai réduit mes achats en qualité et en quantité ainsi que mes investissements.

Le burn-out commence à s'installer et mon corps fatigue de plus en plus. »

...Avec une vision parfois très sombre de l'avenir

« Quel avenir ? C'est foutu comme profession... »

« Dramatique, nous allons vers un exercice soumis à l'autorité des mutuelles et de la Sécurité sociale. La qualité des soins sera en chute libre. Les jeunes ne se recyclent déjà plus hors un petit noyau. »

« Vivement la quille ! »

« On va vers la mort des cabinets dentaires libéraux ! »

« Suis très très pessimiste et me demande ce que l'on va devenir, nous, notre personnel, nos prothésistes, nos fournisseurs de matériel et autre... »

« Avenir sombre pour la profession avec toutes les nouvelles obligations depuis ces dernières années sans aucune revalorisation de la

nomenclature qui devient plus que obsolète, l'exercice devient de plus en plus difficile dans ce contexte surtout en voyant les nouvelles technologies arriver (scanner 3D, CFAO...) qui paraissent inaccessible pour un praticien de base. »

« J'arrête ! Bon courage à tous ! »

« Je me laisse 5 ans pour améliorer la situation ou que la situation s'améliore. Dans le cas contraire je change de pays ou de métier. »

“La pente est savonnée depuis longtemps mais cela s'accélère”

IV - Une note d'espoir, quelques solutions ?

« Le nombre de praticiens en exercice allant diminuer fortement ces années à venir devrait mettre la profession en position de force pour négocier les conditions conventionnelles... »

« Jeune praticien récemment thésé je pense que la seule solution est l'expatriation et y songe sérieusement. »

« Optimiste, je pense qu'en restant sur le cap de l'excellence, nous garderons la tête haute. Réaliste, j'envisage très sérieusement l'expatriation malgré ma création en 2013 et plateau technique ambitieux. Les résultats URPS 2015 seront un moment déterminant quand à l'orientation de ma carrière ; nous pouvons tomber encore plus bas... »

« Vu le nombre d'étudiants qui veulent devenir chir-dent l'avenir va bien ! »

« La CCAM une vraie chance pour nous de pouvoir tout coter avec tous les libellés et éviter le bidouillage. »

« Bien sûr que j'aimerais que les soins soient revalorisés mais qu'on m'explique quand on fait un plan d'économie de 10 milliards dans le domaine de la santé que l'on nous donne plus ! »

« Et si toute la profession se déconventionnait ? »

« Faisant fi de ce DPC de m..., j'ai suivi un cursus de master 2 en droit médical.

Mon projet : quitter au plus vite ce métier qui m'apporte plus de contraintes que de plaisirs et inviter tous les confrères dentistes et médecins à en faire de même de manière à provoquer une grave crise de santé publique qui ouvrirait peut être enfin les yeux de tous nos (ir)responsables, politiques, syndicaux et ordinaires... »

« La solution serait-elle de se déconventionner en nombre ? »

« Trois mois de grève en fin d'année ne nous coûteraient rien ! »

« Prenons exemple sur les confrères québécois et refusons en masse tout conventionnement, laissons les patients se débrouiller avec leur complémentaires, nous ne devons pas donner aux complémentaires le pouvoir de dicter notre attitude, nos tarifs... »

Regardons où cela nous mène avec la Sécu ! Nous sommes la principale variable d'ajustement ce qui conduit à la dégradation de notre exercice et de nos soins. »

« Au lieu de critiquer les syndicats, un peu plus de corporatisme ferait beaucoup de bien à la profession. Adhérez à un syndicat quel qu'il soit et vous aurez le droit de manifester votre mécontentement ! »

« L'émulation entre les praticiens devraient nous tirer vers le haut, le standard pour un omnipratricien ce devrait être, cone beam, camera optique, CEREC, laser erbium, pratique de l'implanto paro intégré dans l'omnipratricien, à Montréal c'est le standard pour les omnipratriciens.

Il faut s'accrocher pour continuer à trouver du plaisir et de la satisfaction, de la fierté en regardant son travail terminé. »

« OK avec le tiers-payant uniquement accompagné d'une revalorisation x 2 ou x 3 des tarifs de soins. »

“Révoltons-nous ! Prenons notre destin en main !”

V - Critiques

« Si j'ai répondu à ce questionnaire totalement orienté anti CCAM, anti syndicat c'est seulement pour ce commentaire libre final. Il est confortable de poser des questions fermées de la sorte qui réduisent la possibilité de réflexion profonde. Quel est votre objectif ? Il est apparemment défini dès la construction de votre projet/sondage. Surfer sur la résistance à tout changement quel qu'il soit pour développer vos thèses. C'est votre droit mais en praticien pas tout à fait innocent je ne suis pas dupe de la démarche. »

« Il y a une belle carte à jouer pour la profession. Il faut changer de système où seul quelques-uns profitent alors que la majorité est en burn-out et se défoulent sur les forums. Malheureusement la tonalité de votre sondage ne pousse pas à l'optimisme quant aux intentions des leaders de la profession comme vous. »

« Vos questions sur la confiance envers les syndicats représentatifs manquent de précisions car tous les syndicats représentatifs ne sont pas à mettre dans le même panier. »

« Bravo pour ce référendum qui oriente le résultat par les questions posées du vrai Poutine. Le devis a été imposé par la loi. Il y a 100 millions d'euros d'augmentation de soins. Il n'a pas de lettres clés à part le C, si vous voulez pinailler, donc elles ne flotteront pas. »

« Sur votre questionnaire on est obligé de répondre oui ou non sans pouvoir s'abstenir. À refaire donc. »

« Avez-vous bien compris la CCAM ? Vous parlez d'éventuelles lettres clés flottantes mais il n'y a plus de lettre clé dans la CCAM ! Allez vous former. »

« Je regrette que dans certaines questions voir toutes il n'est pas proposé NSP : ne se prononce pas. Du coup votre sondage à la c... ne veut rien dire. »

« Pour qui roule le Dentoscope ? Les questions de ce questionnaire sont tendancieuses, orientées ou totalement idiotes.

Je m'interroge sur vos motivations et sur l'influence de certains syndicats marginaux ultra-libéraux sur votre publication.

Si le Dentoscope devient un torchon de la FDSL, ne vous cachez plus et présentez-vous comme tel. Au passage, vos questions démontrent que vous n'avez rien compris à la CCAM, c'est grave, car il est probable qu'il en soit de même pour tous les sujets que vous abordez par ailleurs. Navrant. »

« Questions orientées, étude biaisée, sans intérêt. Préférez-vous être pauvre et malade ou riche et bien portant ? :) »

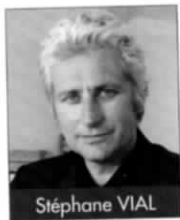
« Le questionnaire est fait de telle sorte que l'on peut écrire la conclusion avant même d'avoir le résultat du sondage ! »

« Questionnaire tordu et malveillant »

« Votre questionnaire a été fait par des personnes qui ne connaissent rien à la CCAM ni au devis légal, ni à la politique professionnelle en général. Il est juste digne du café du commerce. »

« Plusieurs de vos questions étant orientées, mes réponses l'ont été aussi »

Plus d'un millier de réponses !



Stéphane VIAL

Lancé en 2006 sans le moindre comité de lecture ou de rédaction, Dentoscope, magazine d'un genre nouveau ne respectait pas (aujourd'hui non plus d'ailleurs !) les règles du genre clinico-scientifique-dentaire-à-la-française auxquelles la profession semblait si attachée. Et pourtant que de chemin parcouru et d'articles cliniques publiés depuis !

Nombreux sont ceux qui rêvent de connaître la véritable audience d'un gratuit comme Dentoscope. Certes il est envoyé à tous les cabinets dentaires français, mais combien d'entre eux le lisent vraiment ? Et si plus de la moitié passait directement de la boîte aux lettres (ou du coin du bureau où il s'entasse avec le reste de l'abondant courrier du cabinet) à la poubelle sans même sortir de son film plastique ? Et les annonceurs, de plus en plus nombreux avec les années y trouvent-ils vraiment leur compte ? Notamment ceux qui se servent du journal pour envoyer leurs offres (de printemps ou de rentrée) sous forme d'encarts et qui payent plus cher qu'ailleurs : mais pour quels résultats au final ?

Les résultats du sondage apportent une réponse claire. Pour les plus sceptiques, les formidables retours enregistrés à l'occasion de la publication du questionnaire sur la mise en place de la CCAM, vont finir de vous convaincre de la place occupée par Dentoscope dans le monde dentaire.

En effet, vous avez été plus de 5 % (soit plus de 1 200) à répondre aux nombreuses questions posées, quand vous n'avez pas joint un commentaire d'accompagnement (les meilleurs sont reproduits dans ce numéro) à votre courrier. Il n'y avait pourtant rien à gagner pour l'occasion... La preuve que lorsque nous sommes au plus près des préoccupations de nos lecteurs, nos pages sont lues, la confirmation que nous devons l'être assez souvent pour mériter votre attention.

Pour vous remercier de votre fidélité et de votre implication, nous publions ce supplément sur un sujet toujours en pleine actualité.